

Le carnet de Sidoine - 73-05

02 novembre 2012

Print

Jean RODHAIN, "Le carnet de Sidoine", MSC, n°241, mai 1973, p. 8.

Le carnet de Sidoine

Question 1

- J'ai lu qu'à Meudon un orphelinat dépendant d'une œuvre privée avait connu de grosses difficultés aboutissant à la démission de plusieurs surveillants tandis que dans un foyer de détenus libérés du XV^e arrondissement à Paris, la direction était en litige avec ses services sociaux. J'espère bien que « Messages » va dénoncer bien haut ces scandales.

Réponse :

- Que celui qui ne fait rien lance la première pierre. Dès l'instant où il y a responsabilité, il y a risque.

Personne n'est infaillible. Si votre colonie de vacances groupe 300 enfants, il arrivera fatalement que l'un d'entre eux se cassera un bras en forêt et il y a une probabilité qu'un jour la soupe sera trop salée ou le beurre un peu rance. Si un photographe astucieux présente trois enfants refusant la soupe manquée, vous aurez trois colonnes de commentaires dans un journal à sensation et l'annonce d'une commission d'enquête dans un périodique bien pensant. Tous les services rendus à des milliers d'enfants depuis vingt ans disparaîtront : la crédulité publique ne retiendra que l'histoire de la soupe trop salée.

Un foyer de détenus réclame des mises au point continuelles, un orphelinat a besoin de révisions constantes.

Comme il s'agit d'une action « charitable », le Conseil d'Administration et le directeur de tels organismes doivent être impitoyables pour éliminer tout ce qui ne serait pas « au service » des plus pauvres.

Mais ce patient travail ne peut se réaliser que discrètement. Un bon horloger ne démonte pas ses montres dans la cohue du métro. On ne travaille pas sérieusement en brochant sur des incidents...

Question 2

- Dans le numéro de « Messages » d'avril, dernière page, vous avez intitulé le cas n°2.403 « sur la voie publique ». Ce titre ne rime à rien. Pouvez-vous nous donner une explication ?

Réponse :

- Il y a une explication. Le cas précédent (n° 2.402) expose un accident qui s'est passé sur la voie publique : d'où le titre choisi. A l'imprimerie, au moment de la mise en page, le titre de ce n°2.402 a malencontreusement glissé à la place du numéro suivant, 2.403, auquel il ne se rapportait pas du tout. Trois correcteurs ont relu cette page. Aucun ne s'est rendu compte de l'erreur de numéro. C'est vous qui avez raison.

Question 3

- Le mois d'avril a été particulièrement froid et pluvieux. J'en déduis que votre Cité-Secours de Lourdes a dû retarder sa date d'ouverture. Qu'en est-il exactement ?

Réponse :

- La Cité a ouvert exactement à la date prévue : 2 avril. Contre le froid il a fallu chauffer tous les pavillons. Le lundi de Pâques, 23 avril, la Cité fêtait son millième pèlerin hébergé en avril.

Et malgré une pluie battante plus de 850 pèlerins de tous pays sont venus visiter la Cité.

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1973/le-carnet-de-sidoine-73-05>